

# RAPPORT MORAL

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ MOINS UNE VOIX CONTRE ET 23 ABSTENTIONS

En introduction à nos débats du congrès de Niort, nous avançons l'idée que « *les temps à venir s'annonçaient difficiles* ». De fait, les deux dernières années ont été dominées par un désenchantement social et démocratique, par la montée des haines et des périls, par une vaste offensive sécuritaire.

Cette triste trilogie caractérise toujours notre présent. Elle s'est exacerbée après les attentats terroristes que nous avons connus, de Toulouse à Créteil et singulièrement après la série sanglante de janvier dernier. Car comme le dit sentencieusement maître Yoda dans *La Guerre des étoiles* – avec une sagesse qui doit beaucoup à Averroès –, « *La peur mène à la colère, la colère mène à la haine, la haine est le chemin vers le côté obscur* ».

Le côté obscur, nous y sommes ! Point n'est besoin d'assimiler Manuel Valls à Dark Vador pour réaliser que ses contre-attaques conduisent la démocratie dans un trou noir. Dans la toute dernière période, dans un monde de plus en plus instable et complexe, nous avons vu surgir en France la loi antiterroriste qui précède les attentats de janvier ; le retrait du délit d'apologie du terrorisme de la loi de 1881 sur la presse, puis le retrait de cette même loi du délit de racisme, au risque de grandes confusions dans le débat public ; puis la loi sur le renseignement, qui accorde des pouvoirs panoptiques sans précédents au Premier ministre ; le fichier stade qui se proposait – avant que nous ne saisissions le Conseil d'Etat – de fichier les supporters, mineurs compris, et d'en confier la gestion à une personne morale privée ; la loi sur les étrangers ouvrant droit à l'utilisation du numéro d'immatriculation de la sécurité sociale et donc au croisement de fichiers. Même le plan antiracisme, dont il faut se féliciter qu'il existe enfin, est marqué de cet état d'esprit : exigeant vis-à-vis des jeunes mais parfaitement aveugle aux effets des politiques gouvernementales.

Oui, la dernière période a été « *difficile* » et dès le lendemain de notre congrès de Niort ; nous y avons fait face, en nous mobilisant face au désenchantement démocratique, face aux idéologies de haine, qu'elles soient portées par l'extrême droite ou la droite extrême, pour la défense des libertés, en privilégiant, en toutes occasions des contre-offensives unitaires.

Il nous revient aujourd'hui d'évaluer la façon dont nous avons porté nos valeurs, ce que nous entendons poursuivre ou changer dans nos orientations, dans nos modes d'actions pour défendre et promouvoir les droits, les libertés, la citoyenneté. C'est l'objet de ce rapport moral d'y contribuer.

Parce que ces deux années ont été particulièrement riches et qu'il serait impossible d'en retracer ici la chronologie politique, parce que cette réflexion a été largement développée dans le rapport moral soumis en amont du congrès à votre appréciation, je me focaliserai sur quelques aspects essentiels, en essayant de dégager ce qui peut nous aider, collectivement, à nous projeter dans l'avenir.

\*  
\* \*

Pour le dire vite ces deux années ont vu la question du changement renvoyée à la périphérie du débat politique français alors qu'elle aurait dû en être le cœur ardent.

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



Nous avons à Niort appelé à un renouveau démocratique en soulignant alors « *dans les processus en cours, la démocratie apparaît partout comme l'enjeu central de convulsions dont l'issue n'est écrite nulle part.* » Nous insistions : « *Cela exige le courage de la conviction* ».

De réforme remise en réforme dénaturée, l'espoir a laissé place au désenchantement puis au désaveu, puis à un sentiment d'impuissance généralisée, sorte de répudiation non dite des attentes populaires.

Cela s'est vérifié au plan démocratique et institutionnel, au plan de la justice fiscale ; sur les champs majeurs de l'emploi, du logement, des services publics, des territoires ; cela s'est vérifié enfin dans la conduite du débat public et pour les thèmes portés par la Ligue des droits de l'Homme, tels que le droit de vote des résidents non européens, le récépissé du contrôle d'identité, le retour à l'ordonnance de 1945 concernant la justice des mineurs, de la représentation démocratique, un traitement digne des populations roms, l'asile...

Cette « mal démocratie », corrélée avec l'interminable et nauséux feuilleton des scandales, a nourri une délégitimation de fait des institutions représentatives, l'abstentionnisme qui en découle, des conflits territoriaux d'autant plus violents que présentés sans alternative ni issue, l'émergence enfin d'une extrême droite non seulement décomplexée mais médiatiquement installée – c'est le comble – en situation de magistère républicain !

La nomination de Manuel Valls comme Premier ministre en mars 2014, suite à la défaite des municipales, puis la constitution de Valls II, ont contribué à faire système des traits sécuritaire et austère de la période précédente.

La LDH, durant toute cette période, a orienté toute son activité pour que les espoirs de changement en faveur des droits et des libertés se concrétisent ; elle a travaillé autour des arbitrages politiques, en critiquant sans concession les dérives, attermoissements et orientations qui méritaient de l'être, tout en défendant ses propositions de renouveau démocratique.

Elle est intervenue sur une multitude d'enjeux stratégiques : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, pour le développement durable... Elle a agi en toute indépendance des pouvoirs et des partis, tout en s'essayant à inscrire cette richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis identifiés par elle comme majeurs, appelant l'élaboration d'alternatives.

Ces efforts se sont développés dans un contexte marqué par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, lesquels ont largement contribué à structurer une vision gestionnaire de la politique et à brouiller tout espoir de lendemains meilleurs.

Notre activité s'est logiquement déployé autour de trois axes, surplombant sa « *besogne quotidienne* » : la défense des libertés ; la résistance à l'extrême droite ; la mise en convergence des forces antiracistes avec, dans le contexte des attentats terroristes, la défense de la laïcité. Mêlés et entremêlés dans la vie politique, ces axes constituent plus que jamais notre horizon collectif d'intervention.

\*  
\* \*

# Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



Il est aussi frappant qu'inquiétant de mesurer à quel point nous avons dû batailler sur le front des libertés. Face aux interdits d'Etat, face également à des tentatives de censure émanant de la société elle-même. Il s'agit là d'un indice de dégradation du débat démocratique et de la capacité de notre société à débattre autrement qu'en termes autoritaires.

C'est éclatant sur le champ des représentations culturelles. Dans ce domaine, la LDH a pu s'appuyer sur le travail remarquable de son Observatoire de la liberté de création et, ainsi, faire pièce aux agressions, qu'il s'agisse de celles des « cathos tradis » contre la pièce *Golgotha Picnic* ou d'associations convoquant l'antiracisme sur des bases communautaires pour exiger la déprogrammation d' « Exhibit B ».

La provocation antisémite de Dieudonné et ce qui s'ensuit s'inscrivent dans ce cadre de façon spectaculaire, puisque le gouvernement y joue un rôle central. Manuel Valls frappe en effet son spectacle d'une mesure d'interdiction préalable. Il lui confère, ce faisant, une énorme visibilité, décuple l'intérêt et la sympathie à son égard, et introduit une dangereuse régression juridique en instituant un interdit a priori et non une sanction a posteriori.

Alors que le gouvernement spéculait sur le caractère ignoble de l'antisémitisme véhiculé par Dieudonné, la LDH parvient, dans des conditions difficiles, à peser dans le débat public et à défendre l'idée que la liberté doit prévaloir sur la censure. En arrière-plan, elle rappelle également – déjà – le danger qu'il y a à s'inscrire – ou à sembler s'inscrire – dans un clivage communautaire et une hiérarchisation des souffrances.

La liberté se trouve encore mise en péril lorsque le gouvernement interdit une manifestation contre l'intervention israélienne à Gaza et menace d'interdire les autres. L'engagement de la LDH pour le droit de manifester est alors un facteur de rassemblement décisif ; il permet de faire entendre la solidarité avec la population gazaouie, de dénoncer l'interdiction et ses effets de trouble à l'ordre public. Il met en échec enfin la logique qui voudrait mettre hors-jeu toute manifestation de rue dès lors qu'elle présenterait un risque.

Là encore, les pressions sont énormes. Parce que nous avons toujours été stables dans nos positions, dans nos propos et nos actes, dans notre parti pris de paix, dans notre solidarité avec tous les peuples de la région, nous avons pu tenir bon et permettre que les rues de France vibrent de colère contre un massacre insoutenable.

Cet engagement se prolonge lors de nombreuses délégations au Quai d'Orsay, singulièrement dans le cadre de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, aux côtés des prisonniers palestiniens ; aux côtés du fils de Marwan Barghouti, présent à Paris la veille du vote par l'Assemblée nationale française, à une large majorité, d'une résolution demandant au gouvernement de reconnaître un Etat palestinien dans les frontières de 1967, ayant Jérusalem comme capitale partagée avec Israël.

Il se prolonge également dans nos nombreuses interventions auprès de la garde des Sceaux sur le caractère insupportable d'une circulaire qui assimile indument le principe du boycott, mode d'action politique et civique, à la haine « raciale ».

C'est également pour nos libertés que nous avons porté plainte, avec la FIDH, contre X en visant la NSA, le FBI, la CIA, et les opérateurs suite aux révélations de l'affaire Snowden, que nous avons contribué à faire naître un Observatoire des libertés du numérique, qui s'est illustré avec efficacité dans la bataille menée

# Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



contre la loi sur le renseignement ; c'est pour nos libertés que nous avons participé à la campagne victorieuse contre le secret des affaires portée par la « loi Macron », soutenu les lanceurs d'alerte, défendu la protection des sources des journalistes.

C'est pour nos libertés que nous avons pris fait et cause pour les cinq syndicalistes de Roanne, comme pour les inculpés de la Confédération paysanne lors de l'épisode de la ferme des Mille vaches, tous ciblés indument par une demande de prélèvement génétique. C'est pour les libertés que nous nous mobilisons pour obtenir leur relaxe lors du procès en appel qui se tiendra dans quelques jours à Amiens.

C'est pour nos libertés que nous avons protesté contre le déploiement et l'agressivité policière autour notamment de Notre-Dame-des-Landes et de Sivens, déploiement dont la mort de Rémi Fraisse a été l'insupportable aboutissement et sur laquelle nous avons avec notre section de Toulouse, diligenté une commission d'enquête.

Pour nos libertés enfin que nous sommes descendus dans la rue après les crimes terroristes de janvier ; pour affirmer notre solidarité avec les victimes, notre refus de voir l'égalité et la fraternité mises en pièces par des actes de ciblage haineux et diviseurs, notre volonté de faire pièce aux tentations sécuritaires – déjà perceptibles.

Et c'est bien évidemment à la défense des libertés que les militantes et militants de la LDH ont œuvré au quotidien dans leurs mobilisations pour les droits des étrangers.

\*  
\* \*

La LDH consacre la grande majorité de son activité aux droits des étrangers. C'est que, hélas, elle affronte pour l'essentiel les mêmes mécaniques de mise en illégalité, de refus d'asile, d'expulsions à répétition, de séparation des familles. Ses militants continuent de se heurter à une administration d'autant plus intraitable qu'elle obéit à des injonctions dont le fond et la tonalité sont inchangées depuis trop longtemps. Les ADH, les OQTF, les mises en rétention y compris de mineurs, la séparation des familles, les reconduites à la frontière demeurent monnaie courante et « Frontière » reste le maître mot de politiques migratoires et d'asile, trop souvent meurtrières.

Cette situation se traduit de façon exacerbée dans les territoires ultramarins, car c'est à un doublement des chiffres d'expulsions que l'on arrive si l'on tient compte de celles qui sont exécutées, le plus souvent au mépris de la loi et de la jurisprudence européenne, en particulier sur le recours suspensif, à partir singulièrement de Mayotte et de la Guyane.

La politique de l'asile reste pour l'essentiel marquée par l'esprit de suspicion. Alors que les conflits armés font rage en Irak, en Syrie et aux frontières de l'espace Schengen, les pouvoirs publics se déshonorent ! Les récentes déclarations de Manuel Valls sur les quotas migratoires sont à cet égard un sommet ! Elles sont mensongères, elles traduisent une myopie consternante sur le devenir du monde, elles font enfin le lit des idées agitées par l'extrême droite. Nous n'avons donc pas fini de voir la Méditerranée et le large de Mayotte transformés en nécropoles marines. Rappelons que nous avons porté plainte contre X pour dénoncer le comportement de bâtiments de guerre dont certains

## Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



sont susceptibles d'être français ayant délibérément changé de cap pour s'exonérer du devoir d'assistance à personnes en danger.

La liberté aura été le rendez-vous d'espoir des centaines d'actions engagées avec les travailleurs sans papiers et les organisations solidaires, avec RESF et les familles menacées de division ou d'expulsion malgré l'intérêt supérieur des enfants qu'est leur scolarité, avec les Mineurs isolés étrangers défendus avec notamment infoMie.

C'est pour la liberté encore que nous nous sommes mobilisés contre la mise en place par le gouvernement d'un projet dit de « justice sur le tarmac » qui installe la salle de tribunal et avec elle la justice elle-même à proximité immédiate des centres de rétention et des zones d'attente, plaçant ainsi juges et avocats dans une situation d'auxiliaires – de fait ou d'apparence – des forces de police en charge d'expulser.

C'est pour leur liberté et donc la nôtre, que nous avons bataillé sans réserve pour la dignité des populations roms, singulièrement avec notre remarquable brochure « Les Roms ont des droits », dont l'intitulé s'oppose frontalement au trop fameux, et malheureusement toujours actuel, « les Roms n'ont pas vocation à... ».

Avis donc à ceux qui en douteraient : les libertés sont à défendre, ici et maintenant. D'autant plus lorsque le débat public est menacé d'une montée hégémonique des idées d'extrême droite.

\*  
\* \*

Nous avons très tôt tiré la sonnette d'alarme face à ce phénomène, que nous nous sommes refusé à ramener à la seule réalité du FN. Du « grand remplacement » de Renaud Camus à l'antisémitisme de « Jour de colère », en passant par l'instrumentalisation de l'islam et de peurs familialistes et patriarcales lors de la journée du retrait de l'école, nous avons vu en peu de temps se constituer une ligne de front où s'opère la racialisation du débat public, la désinhibition de l'antisémitisme, la manipulation des mémoires victimaires, la stigmatisation des « fraudeurs » et des pauvres, la réhabilitation de hiérarchies soi-disant naturelles... C'est que l'extrême droite a choisi de prolonger le succès de la « Manif pour tous » autour des enjeux propres à la famille, au statut de la femme et de son corps et plus largement aux identités sexuées.

Ces thématiques et ces interventions visent la remise en cause de la notion d'égalité, tout en veillant à se présenter en défense de la République, drapées dans les plis tricolores d'une pseudo laïcité, ramenée à une seule dimension punitive et exclusive.

Cette posture lui permet d'articuler sa vision du monde à des pratiques sociales ; autour du contrôle des bibliothèques municipales, des cantines, autour des entreprises et des organisations syndicales. Elles trouvent leur traduction dans les municipalités conquises par le Front national ou ses compagnons de route.

Mais elles portent au-delà. Au plan politique, comme le montre sans fard la campagne de Nicolas Sarkozy pour la présidence de l'UMP, en étant adoptées voire amplifiées par la droite traditionnellement républicaine – notamment à l'initiative d'élus locaux dont la violence verbale annonce de fait la fin d'un pacte républicain de principe.

## Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



Egalement en influençant des mouvements corporatistes dont l'expression agresse frontalement les valeurs républicaines d'égalité et de solidarité, réussit à imposer l'expression de « ras-le-bol fiscal », gomme la notion d'intérêt général et de redistribution, s'en prend enfin au droit du travail, dans toutes ses dimensions.

Face à quoi, on a vu le gouvernement le plus souvent au céder, voire se ranger à l'argumentation qui lui était opposée. Le renforcement des contrôles de chômeurs par Pôle emploi en est le dernier exemple, ô combien emblématique. La démarche est désespérante en ce qu'elle ignore la dimension structurelle des problèmes pour mieux stigmatiser l'écume de comportements individuels.

Tout ceci pèse évidemment sur la perception de l'opinion publique, qui manifeste un recul des valeurs de solidarité et de bienveillance en même temps qu'une montée préoccupante de l'antisémitisme, de l'homophobie et du racisme, singulièrement sous sa forme islamophobe.

\*  
\* \*

Dans la foulée de notre décision, à Niort, de construire un barrage face aux idées d'extrême droite, nous avons porté une attention particulière à ces manifestations haineuses et œuvré à l'unité du mouvement antiraciste, singulièrement après notre mobilisation contre les agressions visant la garde des Sceaux Christiane Taubira. Cela s'est traduit par des relations plus resserrées entre la Licra, le Mrap, SOS Racisme et nous même, avec une série de contacts positifs qui ont en partie inspiré notre initiative « Pour un avenir solidaire ».

Sur ce terrain comme face à l'extrême droite, notre démarche vise à créer les conditions d'une riposte large et unitaire, l'une n'allant pas sans l'autre. Cet objectif ne va pas de soi ; il exige un gigantesque effort d'écoute, de dialogue et de diplomatie pour convaincre que l'unité – face au racisme ou à l'extrême droite – est souhaitable et surtout possible, malgré les oppositions et contradictions qui existent entre acteurs et/ou entre communautés.

Ces difficultés sont réelles et expliquent pour une part les limites de nos mobilisations. Nous n'en avons pas fini avec elles ; tous les groupes ciblés par le racisme ne descendent pas spontanément ensemble dans la rue, loin s'en faut ; toutes les consciences révoltées par la haine de l'extrême droite ne mesurent pas spontanément la nécessité de s'organiser pour la combattre.

Cela s'est mesuré après l'agression visant Christiane Taubira, cela s'est vérifié avec « Pour un avenir solidaire », cela se constate hélas encore chaque jour ; ici, face au fichage d'enfants qualifiés de « musulmans », là, face à des jupes décidément trop longues pour être honnêtes ou encore face à la permanence des clichés antisémites les plus éculés. Les temps sont confus et nous avons besoin, face à cette confusion de lucidité et d'une fermeté sans concession face aux propos et actes racistes, d'où qu'ils viennent et quels que soient leurs masques.

La Ligue des droits de l'Homme, avec ses sections, s'est fortement mobilisée sur ces enjeux. Mais elle s'est plus mobilisée qu'elle n'a pu mobiliser autour d'elle. Il nous faut réfléchir à cette limite et nous pouvons le faire à partir de ce que nous avons voulu mettre à disposition des militantes et militants au lendemain des municipales avec cette initiative.

Nous avons lancé, notamment avec la Ligue de l'enseignement et de nombreux autres partenaires, un appel à faire « *barrage à la haine, à la xénophobie, à*

## Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898



*toutes les discriminations et à combattre les propos sexistes, homophobes, racistes, antisémites, aux discours anti-Roms, antimusulmans ».*

Cet appel a eu un impact réel, mais inférieur hélas à ce qui était et reste nécessaire. L'initiative demeure riche de possibles, en termes de rassemblement, de formations, d'actions décentralisées au plus proche des terrains. A condition de trouver les voies et les moyens pour enraciner et cristalliser les bonnes volontés dans des pratiques sociales diverses mais qui se fassent écho les unes aux autres et « couvrent » à la fois le champ des libertés, celui de l'égalité, celui enfin de la fraternité. Ce travail de fourmi est en marche nous considérons qu'il s'agit de le poursuivre en repoussant nos limites.

\*  
\* \*

Il le faut d'autant plus que la peur, les rétractions et les politiques autoritaires que nous affrontons font écho aux désordres et les tumultes du monde, singulièrement lorsqu'ils apparaissent responsables des actes de terrorisme commis sur le sol national. De fait, rarement notre actualité hexagonale aura à ce point résonné avec l'au-delà de nos frontières.

Nous avons été attentifs à prendre en compte l'agenda du développement planétaire et de la tenue de la Cop 21 à Paris car derrière la dégradation du climat se profilent des enjeux migratoires, de transports et de viabilité territoriale, d'emplois, de coût de la vie et de vie tout court...

Nous avons été présents en soulignant à quel point le Tafta, traité de grand marché transatlantique, s'inscrivait dans la droite ligne des grands traités de libéralisation du commerce et s'élaborait autour de l'objectif essentiel de satisfaire les appétits des multinationales américaines et européennes.

Nous avons été présents aux côtés du peuple tunisien dans ses combats pour la stabilisation démocratique et lors du Forum social mondial à Tunis, Forum dans lequel nous avons tenu toute notre place.

Nous nous sommes mobilisés pour les libertés au Belarus et en Russie, avons éclairé les enjeux d'un conflit Russo-ukrainien dont les peuples, apparaissent otages de considérants de domination stratégique. Partout dans le monde, nous avons fait savoir notre solidarité, interpellé les pouvoirs, soit étrangers soit français et nous l'avons fait en resserrant nos liens d'amitié, de travail et d'expression avec les « internationales » dont nous sommes partie prenante, l'AEDH, le REMDH et la FIDH.

Nous sommes enfin intervenus à de multiples reprises face à la dégradation effroyable qui frappe un Moyen-Orient aux prises avec des Etats autoritaires, l'enracinement de guerres sans fin, comme en Syrie, et l'émergence, sur fond de gestion politique catastrophique de l'Irak, d'une nouvelle génération de forces terroristes avec Daesh. Nous l'avons d'autant plus fait que notre pays s'enfonce dans une stratégie strictement militaire contre le terrorisme, laquelle apparaît largement contre-productive et semble plutôt fonctionner comme un facteur d'essaimage que de contention.

\*  
\* \*

En Europe, les meurtres antisémites commis en Belgique, au Danemark, la décapitation d'Hervé Gourdel et la montée en puissance d'une apologie du

# Ligue des **droits de l'Homme**

FONDÉE EN 1898



terrorisme sur les réseaux sociaux ont contribué à créer une situation politique nouvelle, dans laquelle l'opinion publique exprime un besoin de protection vis-à-vis d'un djihadisme perçu à la fois comme la figure d'un risque global et d'un ennemi intérieur. Les attentats de janvier ont porté ce sentiment à un degré supérieur de défi sanglant lancé à la face de la République, de la liberté d'expression, de la laïcité et de la fraternité.

Là encore, fidèle à notre démarche unitaire, nous nous exprimons alors avec la Licra, le Mrap et SOS Racisme en soulignant que : « *Aucune démocratie ne peut accepter de plier face au fanatisme, à la violence, encore moins quand elle est dirigée contre un de ses piliers, la liberté d'expression. Bien sûr, c'est dans le cadre de l'Etat de droit que doivent agir les forces de l'ordre. C'est aussi sans stigmatisation des personnes se réclamant de l'islam que nous devons exprimer notre rejet de cette barbarie, si nous ne voulons pas entretenir des solidarités malsaines.* »

Déjà, nous ajoutons : « *Des voix s'élèvent pour appeler au rassemblement au nom des principes de la République. Mais de quelle République s'agit-il ? Il n'est pas certain que le mot suffise, en effet, à partager les mêmes principes ni les mêmes valeurs.* »

La riposte a pris la forme d'une levée en masse, couvrant tout l'espace public. La LDH, ses sections, en ont été partie prenante à un haut niveau. Ces manifestations ont dans leur ensemble exprimé le double refus de la terreur et de la peur, un parti pris pour la liberté et la démocratie. Elles ont banni toute expression haineuse, tout rejet de l'autre, tout appel à la vengeance et au meurtre.

Si imposture il y a elle, n'est pas du côté des manifestants mais de ceux qui vont s'emparer de l'événement pour accentuer leurs politiques sécuritaires. Reste que nous nous heurtons une nouvelle fois à des phénomènes objectifs de fragmentation et à des stratégies d'existence identitaire. Pour nous, la levée en masse du 11 janvier a exprimé la condamnation résolue des attentats des 7 et 9 janvier et la solidarité avec les victimes. D'autres, qui ne s'y sont pas forcément reconnu, soulignent les caractéristiques socio-culturelles des participants et la jugent entachée d'islamophobie.

Cette approche aboutit à entrer dans le jeu voulu par les terroristes visant à dresser une partie de la population contre une autre, à provoquer une rupture entre habitants d'un même pays, le rejet de l'islam dans une part importante de la population et une peur grandissante tant chez les musulmans que chez les juifs.

« *La haine est le chemin vers le côté obscur* »... On le mesure en rappelant que le nombre d'actes islamophobes a littéralement explosé après janvier, atteignant en deux semaines le niveau de l'année 2014.

Nous avons donc devant nous des débats compliqués ; nous devons les aborder avec en tête l'idée que la mobilisation pour la laïcité en constitue un enjeu central. Il nous faut réaffirmer avec force que la loi de 1905 exprime le choix fait par la République d'assurer la liberté de conscience et des cultes, et donc la possibilité d'exprimer toutes les convictions, religieuses ou non, y compris l'athéisme, en privé ou en public. C'est le sens de la résolution « *Relever tous les défis lancés à la démocratie* », proposée au congrès.

\*  
\* \*

Sortir de la société de défiance portée par la crise sociale, œuvrer au rassemblement face aux idéologies racistes et aux discriminations, faire échec

## Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898





aux menées des droites extrêmes : ces trois défis, inséparables, constituent notre horizon d'ici aux prochaines échéances présidentielles et – on peut raisonnablement le craindre – bien au-delà.

Il faut donc le dire clairement : il n'y aura pas de raccourci vers des « lendemains meilleurs » ; rien ne se fera sans une intervention forte des citoyennes et des citoyens, sur des orientations et des contenus auxquels ils auront été associés comme acteurs. La Ligue des droits de l'Homme entend évidemment jouer tout son rôle dans les nécessaires débats, confrontations et mobilisations présents et à venir. Elle entend participer aux efforts de promotion de la citoyenneté dans tous les domaines de la vie publique, qu'il s'agisse d'éducation civique, de l'antiracisme, d'éducation populaire.

Elle est déterminée à le faire pour ce qu'elle est : une association généraliste de défense et de promotion des droits, indépendante des forces politiques et gouvernementales, que ce soit à l'école, dans la cité, aux côtés des travailleurs dans les entreprises, des exclus du travail, du logement, de la santé, de l'éducation.

C'est le sens de notre résolution « *Tenir le cap et rassembler* » également soumise à vos enrichissements et approbation.

Il nous revient collectivement de réaffirmer la pertinence et l'urgence à construire une société de solidarité, d'égalité des droits, de garanties effectives des libertés de chacune et de chacun ; une société où l'intelligence et le travail soient pleinement reconnus comme des facteurs de richesses et de justice.

Certes, les réalités sont terribles. Loin de nous laisser accabler par elles, sachons nous souvenir que le possible, s'inscrit lui aussi dans ces réalités, et qu'il permet, pour peu qu'on s'en empare, qu'on les dépasse pour enfin, réhabiliter l'espoir, un espoir commun.

Comme c'est mon dernier rapport en tant que président, vous comprendrez que je m'autorise quelques mots sur cette expérience de quatre ans, qui fut à la fois éprouvante et belle, un grand honneur et souvent une écrasante responsabilité. Elle s'est révélée au fil des années fidèle à l'image que je m'en faisais : très exigeante, très mobilisatrice, très formatrice, Je pense avoir fait de mon mieux et espère avoir été, à mon tour et à ma façon, exigeant, mobilisateur et animateur du collectif de direction ainsi que les sections sans lesquelles le travail de la LDH ne serait que paroles, bousculées par le vent.

C'est surtout à ce collectif que je voudrais rendre hommage, en distinguant l'apport fraternel et précieux qu'a constitué la disponibilité de mes trois prédécesseurs, Henri Leclerc, Michel Tubiana et Jean-Pierre Dubois ; je tiens à les en remercier. Par ailleurs, un président n'est rien, ou pas grand-chose, s'il ne peut s'appuyer sur un secrétaire général fiable et efficace ; Dominique Guibert et Jacques Montacié ont été, successivement, deux formidables camarades de travail et de combat, et cela mérite d'être su et apprécié à sa juste mesure. Enfin, je voudrais saluer le travail patient du bureau et du Comité central qui ont su, même dans les périodes les plus compliquées, jouer collectif et conjuguer leurs efforts pour être à la hauteur de ce pari un peu fou qu'est le fait d'être une association généraliste.

Je suis persuadé que la direction à venir saura poursuivre et mieux faire, c'est en tout cas ce que je lui souhaite, ce que je nous souhaite, en combinant la lucidité et l'optimisme. Car, pour citer à nouveau maître Yoda : « *Difficile à voir. Toujours en mouvement est l'avenir.* »

# Ligue des **droits de** **l'Homme**

FONDÉE EN 1898

